

Délibération DEL-CC-2025-020

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Extrait du Registre des Délibérations

MARDI 28 JANVIER 2025

AU POLE ENVIRONNEMENT, RUE LAVOISIER A SAINT-PORCHAIRE (BRESSUIRE)

Le vingt-huit janvier deux mille vingt-cinq, à 18h00, le Conseil Communautaire s'est réuni au Pôle Environnement, rue Lavoisier à Saint-Porchaire (BRESSUIRE), sous la présidence de Monsieur Pierre-Yves MAROLLEAU, Président.

Membres : 75 – Quorum : 38

**Présents (63)** : Pierre-Yves MAROLLEAU, Emmanuelle MENARD, Claude POUSIN, Johnny BROUSSEAU, Nicole COTILLON, André GUILLERMIC, Marie JARRY, Jérôme BARON, Pascal LAGOGUEE, Gilles PETRAUD, François MARY, Bruno BODIN, Dany GRELLIER, Yves CHOUTEAU, Pierre BUREAU, Anne-Marie REVEAU, Cécile VRIGNAUD, Claire PAULIC, Dominique REGNIER, Jean-Yves BILHEU, Serge BOUJU, Thierry MAROLLEAU, Sébastien GRELLIER, Joël BARRAUD, Christine SOULARD, Philippe AUDUREAU, Anne-Marie BARBIER, Bérangère BAZANTAY, Sylvie BAZANTAY, Jean-Marc BERNARD, Nathalie BERNARD, Sophie BESNARD, Jean-Pierre BODIN, André BOISSONNOT, Bernard CARTIER, Armelle CASSIN, Yannick CHARRIER, Pascale FERCHAUD, Jean-Baptiste FORTIN, Pascal GABILY, Marie GAUVRIT, Jean-Paul GODET, Catherine GONNORD, Aurélie GREGOIRE, Claudine GRELLIER, Jean-Jacques GROLLEAU, Etienne HUCAULT, Jean-Louis LOGEAS, Vincent MAROT, Rachel MERLET, Jean-François MOREAU, Nathalie MOREAU, Roland MOREAU, Pierre MORIN, Stéphane NIORT, Maryse NOURISSON-ENOND, Karine PIED, Denis PRISSET, Sylvie RENAUDIN, Corinne TAILLEFAIT, Dominique TRICOT, Patricia TURPEAU, Patricia YOU

**Pouvoirs (4)** : Jean Claude METAIS pouvoir à Emmanuelle MENARD, Marie-Line BOTTON pouvoir à Rachel MERLET, Emmanuelle HERBRETEAU pouvoir à Sylvie RENAUDIN, Véronique VILLEMONTAIX pouvoir à Jean-François MOREAU

**Absents (12)** : Jean Claude METAIS, Florence BAZZOLI, Jacques BELIARD, Marie-Line BOTTON, Julie COUTOIS, Stéphanie FILLON, Muriel HELOU-DEVILLERS, Emmanuelle HERBRETEAU, Odile LIOUSRI-DROCHON, Philippe ROBIN, Rodolphe ROUE, Véronique VILLEMONTAIX

**Date de convocation** : 22-01-2025

**Secrétaire de séance** : Gilles PETRAUD

## **EQUIPEMENTS ET SERVICES TECHNIQUES ET INFORMATIQUES**

### **Budget Annexe « Energies Renouvelables » : redevance d'utilisation des toitures avec panneaux photovoltaïques**

**Considérant** que l'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture d'un bâtiment entraîne un surdimensionnement de la structure ;

**Considérant** que le budget principal de la communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais est propriétaire des bâtiments suivants supportant les panneaux photovoltaïques :

- Le Centre régional de tennis « AlkéNA »,
- Bocapole,

**Considérant** que le budget principal de la communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais est porteur des charges d'amortissement relatives à ces biens ;

**Considérant** l'affectation au budget annexe « énergies renouvelables » des recettes liées à la production d'électricité.

Il est proposé de mettre en place une redevance d'utilisation des toitures sous la forme d'une redevance de 3,00 € annuel par m<sup>2</sup> de toiture couverte.

Une facture sera émise par le budget propriétaire du bâtiment précisant l'année de location concernée.

**Le conseil communautaire, est invité à :**

- **approuver la redevance d'utilisation des toitures selon les modalités fixées ci-dessus ;**
- **imputer les recettes et les dépenses sur les budgets concernés ;**
- **autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération**

**Après en avoir délibéré,**

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Pour extrait conforme,  
Le Président de la Communauté  
d'Agglomération du Bocage Bressuirais,  
Pierre-Yves MAROLLEAU,

Transmis en préfecture le **30 JAN. 2025**

Notifié ou publié le **30 JAN. 2025**

Le Président,

-certifie sous sa responsabilité le caractère  
exécutoire de cet acte

-informe que le présent acte peut faire l'objet  
d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal  
Administratif dans un délai de deux mois  
à compter de la présente notification/ou publication.

The image shows a blue circular official stamp of the 'Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais' with a central emblem. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in black ink.